



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 25 août 2017

Opération de contrôle maritime

Le 24 août 2017, l'Explorer, un navire de support de plongée battant pavillon des îles Marshall, a fait l'objet d'une opération de contrôle de ses activités par la marine nationale alors qu'il était au mouillage sur le banc du Geysier. Il était suivi par la surveillance satellitaire du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) depuis le 10 juillet pour une navigation dans la zone économique exclusive (ZEE) de Bassas da India et n'avait pas répondu aux interrogations. A la demande du préfet de La Réunion, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer, le commandant des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien (FAZSOI) a ordonné au bâtiment hydrographique et océanographique de la marine nationale Beautemps Beaupré d'effectuer un contrôle de l'activité de ce navire. Le contrôle de l'Explorer, qui s'est montré coopératif, n'a pas révélé d'activité de pêche illicite. Cependant, il lui a été notifié qu'il n'avait pas accompli les formalités nécessaires pour mouiller et pour plonger dans ce secteur. Le Beautemps Beaupré lui a enjoint de cesser ses activités et de quitter son mouillage.

Le banc du Geysier est un récif corallien qui constitue une réserve exceptionnelle de biodiversité marine situé dans la zone économique française des îles Glorieuses. Il est classé en parc naturel marin comme toute la zone économique exclusive des îles Glorieuses, administrées par les Terres australes et Antarctiques françaises.

Le Beautemps Beaupré est déployé depuis son port base, Brest, dans l'océan Indien pour y effectuer des travaux de levés hydrographiques et il dispose, comme tous les bâtiments de la marine nationale, de capacités de police en mer qui peuvent être mises en œuvre dans le contexte de l'action de l'État en mer

L'Explorer est un Yacht de 62 mètres et de 1400 tonnes qui sert de support à des plongées exploratoires privées. Sa présence sur ce site a été repérée grâce à la veille attentive de l'outil de surveillance maritime mis en place par l'agence européenne de sécurité maritime et exploité par le CROSS Réunion.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

